

# NIÈVRE MIGR'INFOS

INFO - LETTRE N° 6

LA CIMADE 58

NOVEMBRE 2025

## « LE FRANÇAIS POUR TOUS ET TOUTES »

C'est le nom du collectif qui se mobilise contre la dématérialisation des cours de français destinés aux personnes étrangères. On ne parle pas ici des cours privés dispensés à des cadres et payés par leur entreprise. Il s'agit de l'**offre publique de cours de français** pour les personnes souhaitant s'installer en France.



En France, c'est l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) qui pilote cette offre de cours pour permettre et faciliter l'intégration des personnes qui viennent d'obtenir un titre de séjour d'un an et souhaite rester durablement. Or l'été dernier, l'OFII a attribué ce marché à un prestataire privé unique dont les cours, dans leur quasi-totalité, sont dispensés à partir d'une plate-forme numérique.

### Des exigences renforcées...

Parallèlement, les dernières réformes ont modifié les niveaux de langue exigés. Pour la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle, il faudra le niveau A2 (équivalent fin de collège en langue étrangère) et pour une carte de 10 ans, le niveau B1 est attendu (équivalent au niveau lycée en LV1).

### ...mais des moyens en baisse

Désormais, seules les personnes ne sachant ni lire ni écrire (environ 16 000 personnes) auront accès à des cours en présentiel. Les centres d'enseignement diminuant drastiquement, ils seront parfois loin, voire très loin, des lieux de vies des personnes concernées.

A tous les autres (environ 64 000 personnes), soit une large majorité, ne sera proposée qu'une formation en ligne sans aucun accompagnement humain.

.../...



### DANS CE NUMÉRO

« *Ce qui se joue autour des questions migratoires se transforme en une gigantesque faillite morale et démocratique de nos sociétés* » sont les mots de Fanélie Carrey-Conte dans une tribune\* du journal Le Monde.

Face à l'accélération de la dureté des politiques et des discours concernant les exilé.es en Europe et aux États-Unis, la secrétaire générale de la Cimade lance un cri d'alarme qu'il faut entendre.

Depuis notre dernière info-lettre de juillet, l'obsession du gouvernement français à diminuer les droits des personnes étrangères se poursuit. Projets de loi, décrets, circulaires, arrêtés, les textes continuent à s'accumuler sans répit.

Le discours public de stigmatisation et de déshumanisation des personnes migrantes se banalise. Les droits fondamentaux et l'État de droit sont attaqués. Portée par des gouvernements eux-mêmes, par des activistes et des médias réactionnaires, cette vague brune ne semble pas rencontrer beaucoup de contre-feux.

La Cimade et d'autres associations ou collectifs, poursuivent leurs actions dans des dimensions nationales ou locales dont nous parlerons ici. Elles proposent et œuvrent à une vision du monde où les migrations sont une chance pour la construction d'un monde commun à venir.

Mais partageons autour de nous cet appel à résister de Fanélie Carrey-Conte qui dépasse le cadre de la Cimade : **“l'urgence est de se réveiller enfin”**



\* Le Monde du 9/10/2025.  
Pour la lire c'est [ici](#)

## **« LE FRANÇAIS POUR TOUS ET TOUTES » (suite)**

Comment imaginer que l'intelligence artificielle remplacera un.e formateur.e professionnel.le dans l'accueil et l'adaptation aux situations individuelles ? Comment croire que chacun.e sera en mesure de se saisir de ces outils numériques ? Comment accepter qu'une plate-forme remplacera l'espace de socialisation d'une classe ? Comment un robot pourra-t-il créer les liens et organiser les sorties culturelles d'un groupe ? N'est-ce pas l'État français lui-même qui exige des preuves d'intégration et d'existence d'un réseau social pour délivrer les titres de séjour ?

Fin août, un premier recours a été déposé devant la justice, pour suspendre l'exécution des marchés publics portant cette dématérialisation. Malgré un premier refus du Tribunal administratif de Paris, le collectif « *Le Français pour Tous et Toutes* » (regroupant la Cimade, le Secours catholique, la Fédération des centres sociaux et un collectif de juristes Intérêt à Agir) poursuit son combat.

Le 17 octobre, un recours devant le Conseil d'État a été déposé pour obtenir l'annulation de ce dispositif incohérent, injuste et contraire aux principes du service public.

### **La Cimade reste mobilisée et continue à agir au sein du collectif pour que :**

- *L'apprentissage du français soit un droit et non un devoir*
- *L'accès aux titres de séjour pluriannuels, à la carte de résident et à la nationalité ne soit plus conditionné à un niveau de maîtrise du français.*
- *Les formations prennent en compte la diversité des personnes et de leurs manières d'apprendre*
- *Les financements des structures de proximité soient maintenus pour offrir une diversité d'espaces et de programmes d'enseignement-apprentissage*
- *L'offre de formations augmente et permette de répondre aux besoins des personnes étrangères*



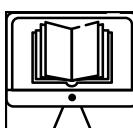
Cimade



### **PODCAST À PARTAGER**

[L'accompagnement des migrants](#) RCF Radio - 24 min.

Différentes associations, membres du Collectif Solidarité Nivernais, participent à accompagner les migrant.es dans leurs démarches et le respect de leurs droits. Des représentantes du CCAS, de l'ACNAM, de la CIMADE et de l'AFPLI recontent.



### **LECTURES À PARTAGER (EN LIGNE)**

[Sortir du discours raciste sur les OQTF](#) A. Pourageaud - *Frustration magazine*

Mais de quoi parle-t-on exactement quand on parle d'OQTF ? Comment cet outil administratif est-il devenu un levier de stigmatisation ? Comment reprendre la main sur ce discours ? Refuser la complicité, se rassembler contre la répression.

[Comment l'État fabrique la précarité des travailleur.euses étranger.es](#) Amnesty International

Le rapport dévoile une machinerie qui fabrique l'irrégularité et brise des vies. Une synthèse et des schémas très clairs pour présenter les lois, les démarches et les obstacles toujours plus nombreux pour vivre et travailler en France. Les récits de personnes venues de 16 pays différents recueillis au cours d'un travail d'enquête de an et demi.

[« Le fait d'être exilé est un paramètre aggravant de non-accès aux droits »](#) ATD Quart Monde Article du journal en ligne de Novembre 2025 (p.6). Et tout le journal vaut la peine d'être lu !

***Si vous lisez cette info-lettre sur un tél ou un ordinateur, les textes en bleu sont des liens***

## NON-DROIT - FRANCE ZONE DE NON-DROIT - FRANCE ZONE DE NON-DROIT - FRANCE ZONE

Rappelée à l'ordre à plusieurs reprises depuis 2020 par le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies sur toutes les insuffisances du dispositif de prise en charge des mineur.es isolé.es, la France n'a jamais réagi.

Devant la gravité de la situation et l'immobilisme des gouvernements, de nombreuses associations (Cimade, Utopia 56, Cofrade, LDH, Médecins du Monde, Gisti, pour n'en citer que quelques unes) ont mené une action collective pour saisir le Conseil d'État en mai 2024. La saisine visait à contraindre les autorités et les administrations françaises à mettre en conformité le traitement des mineur.es isolé.es avec les exigences de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant). En vain : en juillet dernier le Conseil d'État a refusé de reconnaître tout effet contraignant des recommandations de l'ONU.

Tout récemment, le 16 octobre dernier, le Comité des droits de l'Enfant a rendu public un rapport\* qui détaille l'intégralité des violations graves et systématiques dont sont victimes des milliers de mineur.es étranger.es isolé.es (ou mineur.es non accompagné.es, MNA). Les accusations sont fortes, détaillées : des «*conditions extrêmement précaires et contraires à la dignité humaine*», tels que l'accès limité à l'eau et à la nourriture, ou l'exposition à des violences et à de l'exploitation.

Des «*traitements inhumains et dégradants*». Ces expert.es dénoncent également les privations de liberté, le non-respect des droits à l'identité, à la santé et à l'éducation. Cet «*échec répété*» rend selon eux l'État «*directement responsable des violations des droits de l'enfant*».

### Quels mots faudrait-il ajouter pour être entendu.es ?

\*Pour lire le rapport c'est [ici](#)



©AFP - Gérard Julien

### PETIT BONHEUR LA CHANCE ?

L'AADJAM\* et Utopia 56\*\* publient aujourd'hui un rapport\*\*\* sur les différences de traitement réservées aux mineur.es non accompagné.es (MNA) en matière de protection de l'enfance à leur arrivée en France, selon le territoire d'accueil. Il s'appuie sur une enquête nationale menée auprès de 53 structures non mandatées par les pouvoirs publics, engagées sur le terrain dans 38 départements en France métropolitaine, et sur des entretiens avec trois ancien.nes évaluateur.ices de la minorité et de l'isolement.

Le rapport met en lumière les disparités majeures qui caractérisent les pratiques des différents conseils départementaux en matière d'accueil provisoire d'urgence, d'évaluation de la minorité et de l'isolement, ainsi que les pratiques des juges des enfants et des Cours d'appel.

Le constat est sans appel : le respect des droits fondamentaux de ces enfants dépend du lieu où ils demandent protection. L'étude met en lumière une inégalité territoriale flagrante, qui bafoue les engagements internationaux de la France et consacre une forme préoccupante d'inégalité devant la loi, principe à valeur constitutionnelle.



\* [AADJAM](#) : Association d'Accès aux Droits des Jeunes et d'Accompagnement vers la Majorité

\*\* [Utopia 56](#) : association d'aide aux personnes exilées et aux personnes à la rue

\*\*\* Pour lire le rapport c'est [ici](#)

## ACCUEILLIR, ACCUEILLIR... ACCUEILLIR ENCORE

L'association 1Lit1Nuit essaie d'héberger, chez des personnes volontaires, les jeunes mineur.es non accompagné.es pendant la durée de leur recours, afin d'éviter qu'ils et elles ne vivent dehors. Elle finance aussi leurs repas de midi au PRADO de Nevers.

Ces hébergements chez des personnes solidaires permettent de mieux connaître ces jeunes et de participer à leur découverte de notre mode de vie.

Quelques exemples à ce sujet.

Un hébergeur emmène plusieurs jeunes garçons et une jeune fille aux matches de rugby de l'USON. Et malgré leur forte culture footballistique, ils et elle s'y plaisent et finissent par encourager l'équipe de Nevers !

Plusieurs hébergeur.euses participent à aider certain.es de ces jeunes à apprendre à lire et écrire : un cahier d'écriture, des petits livres simples, et surtout passer du temps avec eux.

Ceci s'ajoute à la fréquentation de l'AFPLI, l'association d'alphabétisation de Nevers, que nous encourageons toutes les jeunes à fréquenter. Certain.es sont très motivé.es par ces cours deux fois par semaine : c'est déjà le début de l'école pour laquelle ils et elles sont venu.es en France.

Certain.es jeunes souhaitent apporter leur part au « budget repas » des hébergeur.euses. Ils et elles s'inscrivent donc aux Restos du Cœur avec une lettre de recommandation de notre part, et en rapportent des victuailles qu'elles sont heureu.ses de donner à leurs hébergeur.euses. Certain.es font aussi parfois la cuisine.

Les jeunes ont souvent besoin qu'on les « rhabille » car leur garde-robe à leur arrivée est très limitée, sans compter que les saisons sont très contrastées en France. Ils et elles peuvent demander des vêtements au PRADO, aux Restos du Cœur, et l'association 1Lit1Nuit a aussi de petites réserves données par les un.es ou les autres.

Plusieurs jeunes ont de nouveau été reconnu.es mineur.es en appel à Bourges. Victoire !!

Et c'est peut-être parce qu'ils et elles sont vraiment accueilli.es et accompagné.es à Nevers dans le groupe 1Lit1Nuit, que ces jeunes peuvent tenir jusqu'à la date de l'audience à la cour d'appel...



## Et sur les téléphones du groupe, ça papote...

*"Le repas d'hier soir avec crêpes au menu a fait FLOP avec Souleymane, il en a mangé une sans rien ajouter en garniture et n'en a pas voulu d'autres. C'est comme ça!"*

*"Bonsoir c'est Ibrahima T. je tenais à vous remercier chaleureusement la Cimade les familles d'accueil et toutes les personnes qui ont participé de près et de loin pour le temps que vous m'avez consacré, vos conseils avisés et votre soutien tout au long de cette démarche. Même si le résultat n'est pas celui espéré, votre accompagnement a été précieux et m'a beaucoup appris."*

*"Grâce à vous, j'ai pu me sentir moins seul dans cette démarche, et sachez je suis de cœur avec vous et je vais jamais oublier le bienfait que vous m'avez donné et grand merci encore"*

*"Souleymane a passé hier ses tests à l'AFPLI. Il commence ses cours cet AM. Il y va deux fois par semaine les mardis et jeudis AM et en était très fier ❤"*

### Nous vous invitons à nous rejoindre

- Pour offrir un lit pour une nuit, ou plus
- Pour nous soutenir par une adhésion ou un don.

Renseignements : François 06.45.14.43.31  
 Courriels : [unlitunuit@gmail.com](mailto:unlitunuit@gmail.com)  
 Courriers : 1LIT 1 NUIT,  
 4 rue des Récollets  
 58000 Nevers



## FAIRE CHANGER LES REGARDS... ET CRÉER DU COMMUN

La Cimade de la Nièvre essaie de multiplier les moments de rencontres auxquels participent des personnes "venues d'ailleurs" : assister à un spectacle ou un concert, échanger sur nos façons d'habiter le monde, se découvrir, cuisiner ou marcher en groupe.  
Être et faire ensemble pour créer du commun.  
Construire pour l'avenir un monde plus accueillant et mieux partagé.

### AU LYCÉE RAOUL FOLLEAU DE NEVERS

Le 14 octobre, des bénévoles du groupe Cimade de Nevers sont intervenues dans deux classes de 1ère du Lycée R. Follereau à la demande d'une enseignante qui s'appuie sur l'actualité des migrant.es arrivant à Lampedusa pour faire travailler ses élèves.

Deux jeunes mineurs non accompagnés, Amadou et Pory, à peu près du même âge que les lycéen.nes, ont accepté de venir répondre à leurs questions. Ils ont expliqué leurs parcours, leurs espoirs d'un avenir meilleur, leur détermination à étudier pour trouver un travail. Ils ont montré leurs parcours sur une carte. Ils ont raconté aussi leurs difficultés, la nécessité de prouver leur minorité pour que les services sociaux du Conseil Départemental puissent les prendre en charge. Ils savent qu'en cas de refus, ils seront à nouveau obligés de se débrouiller seuls.

Les lycéen.nes découvrent alors qu'à Nevers des jeunes dorment parfois dehors. Chaque classe se montre très à l'écoute. La même question revient : « *comment avez-vous appris à parler français ?* ». Ils et elles réalisent alors que dans les anciennes colonies françaises, la langue officielle est encore aujourd'hui le français !

En moins d'une heure de cours, ces lycéen.nes ont ainsi pu se réapproprier des sujets de géographie et d'histoire. Ils et elles ressortent touché.es par ces jeunes obligés de s'exiler pour pouvoir, eux aussi, étudier et apprendre un métier.



### DEUX « TANDEMS SOLIDAIRES » AVEC LES LYCÉES DE CHÂTEAU-CHINON



Deux projets en Tandem Solidaire ont été engagés à la rentrée de septembre.

- avec l'enseignante d'arts plastiques au Lycée des métiers, et les élèves de 1ère ASPP et de Terminale EBE
- avec l'enseignante d'éducation civique et sociale au Lycée agricole, et les élèves de 1ère SAPAT



Dans chaque classe, quatre temps de travail et de rencontre partagés avec plusieurs personnes exilées. Des échanges et des réalisations (photos, dessins, textes, créations textiles, préparation d'un repas...) autour de la culture de chacun.e, des façons de rêver sa maison et le monde, de la vie ici et ailleurs.

En janvier 2026, une exposition présentera les réalisations des deux classes dans la salle Louise Michel de Château-Chinon. Le week-end du 17-18 janvier : préparation d'un goûter et de boissons à partager.

## MIGRANT'SCENE EST DÉJÀ LÀ !

Un mois de rencontres, d'échanges et de convivialité pour lutter contre les préjugés sur les personnes étrangères. Changer les regards, faire du commun... on continue !

Festival annuel de la Cimade, il est organisé partout en France par les bénévoles et les équipes de la Cimade. Chaque département construit son programme.

En novembre et en décembre, à Nevers et dans la Nièvre : du cirque, du théâtre, des jeux, du cinéma, une conférence théâtralisée, une exposition et de nombreux temps festifs.

### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Pour en savoir plus, un programme papier est disponible ou affiché dans de nombreux lieux de Nevers. Et vous pouvez aussi trouver les infos sur le site de la Cimade.

C'est [ici](#) pour connaître le programme de la région BFC.



## VIVRE ENSEMBLE À LUZY



Luzy s'affiche comme un "village d'accueil". Village du Sud-Morvan, il se bat contre l'idéologie qui instrumentalise l'exil en en faisant "*un problème majeur de notre société*" destiné à provoquer peurs et angoisse.

Certain.es exilé.es s'y sont installé.es et ont été accueilli.es. Ils et elles participent à la vie culturelle et sportive de la commune. Ils et elles trouvent leur chemin dans la vie lucycoise.

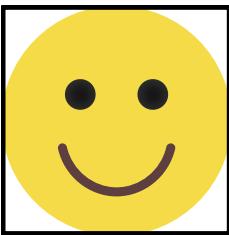
Le samedi 13 septembre, plusieurs associations et collectifs ont organisé une journée pour afficher, partager et échanger sur ce « vivre ensemble ». Au cours de cette journée : un film, un tournoi de foot multiculturel mixte et intergénérationnel, une table ronde sur le sport comme pratique d'accueil et d'intégration, un buffet d'ici et d'ailleurs, une animation musicale du monde.

Comme à Luzy, affichons et œuvrons pour ce "vivre ensemble" partout !

## ON EN PARLE...MAIS OUI, PARLONS-EN !

Pour venir à la Cimade, je prends une ligne de bus à l'ambiance presque familiale. On parle. On parle avec des presqu'inconnu.es, connu.es de vue jours après jours. Parfois ça déborde et je parle de mes révoltes, de ce que vivent les personnes rencontrées ce jour-là.

- "Oui mais, ils ont beaucoup d'aides quand même en arrivant !"
  - "Ben non... Pour une personne seule qui demande l'asile, si elle n'a pas attendu plus de 90 jours et si... ça sera au mieux 420 € par mois sans hébergement ou 200€ si elle a la chance d'obtenir un hébergement dans un Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA). Et pour ça, il faut attendre... Et pas le droit de travailler."
  - "Ah mais il faudrait le dire aux gens d'extrême droite !"
- Oui, il faudrait. Et peut-être que cette personne a voté pour l'extrême droite.  
Mais oui, parlons-en, parlez, dites, faites savoir...



## CONTENT.E

### UNI.ES contre l'accord de la honte (voir ci-contre)

Le 10 octobre, plus de 15 organisations ont saisi le Conseil d'État d'une demande de suspension et d'annulation de l'accord franco-britannique. A suivre.



### Rétention administrative : victoire devant le Conseil constitutionnel

(voir ci-contre)

Saisi par un collectif d'associations, le Conseil constitutionnel a retoqué en août dernier l'allongement de la rétention administrative votée par les sénateurs un mois plus tôt.



## PAS CONTENT.E

### France - Royaume Uni : L'accord de la honte

Au prétexte de "dissuader les réseaux de passeurs", il prévoit

"d'échanger" les migrant.es arrivé.es sur le sol britannique en petits bateaux, avec d'autres migrant.es encore sur le sol français ayant fait une "demande d'admission légale". Outre l'arbitraire, les transferts forcés, la logique purement comptable des vies... aucune garantie d'obtenir l'asile ou un titre de séjour pour autant.



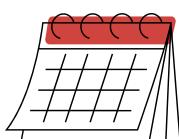
### La rétention administrative s'allonge...

En juillet dernier le Sénat avait voté le projet de loi qui permet d'allonger la durée de rétention administrative jusqu'à 210 jours (au lieu de 90). Conçue pour préparer l'éloignement, elle devient un internement administratif de longue durée, fondée sur des concepts aussi arbitraires que "menace d'une particulière gravité pour l'ordre public". Les parlementaires continuent d'ignorer les avis et recommandations de la Défenseure des droits... mais les associations veillent et agissent (voir ci-contre)



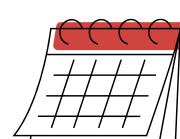
### Plus d'APL pour les étudiant.es étranger.es

Si le projet de loi de finances est voté en l'état, 300 000 étudiant.es étranger.es n'auront plus accès à l'Aide Personnalisée au Logement = discrimination, précarisation et exclusion de la solidarité nationale.



## DANS LES AGENDAS...

**Samedi 13 décembre**  
**2ème édition du stand solidaire**



Ce collectif d'associations, de commerçant.es et de citoyen.es solidaires, propose aux Neversois.es un temps de rencontre chaleureux avec des personnes qui subissent l'exclusion. L'objectif ? Porter un message de fraternité et de solidarité, et faire reculer la stigmatisation et le rejet des plus démunis.

La générosité du grand public au bénéfice des personnes accueillies par l'association PAGODE et les dons sur place pour les sans abris (gants, écharpes, bonnets, livres...) seront les bienvenus.